



GO FORMATION

NEWSLETTER

N° 7/2015 21 septembre 2015

ACHÈVEMENT 2014 - 2015

1

Remise des diplômes des cours
du soir du LLLC

Allocution de Monsieur Jean-
Claude Reding, président de la
CSL

Discours de Monsieur Raymond
Straus, Ministère de l'éducation
nationale, de l'enfance et de la
jeunesse

ACTUALITÉ

4

Travail mal honoré par le
Gouvernement

AGENDA

6

REMISE DES DIPLÔMES DES COURS DU SOIR DU LUXEMBOURG LIFELONG LEARNING CENTER (LLLC)

Le 13 juillet 2015 le LLLC de la Chambre des salariés (CSL) a organisé sa traditionnelle remise des diplômes des cours du soir. Cette année la cérémonie a également été l'occasion d'honorer les diplômés du DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires) qui est organisé en collaboration avec l'Université de Lorraine, ainsi que les lauréats de la formation CISCO.

La soirée a débuté par une allocution de bienvenue du président de la CSL,

Monsieur Jean-Claude Reding, qui a souligné les efforts entrepris par le LLLC pour développer la formation continue.

Ensuite le commissaire du gouvernement aux examens, Monsieur Raymond Straus a félicité les lauréats lors d'un discours sur l'importance de la formation continue. Le discours intégral est publié dans la présente Newsletter.



ACHÈVEMENT 2014-2015

ALLOCUTION DE JEAN-CLAUDE REDING, PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DES SALARIÉS

Le 13 juillet 2015 a eu lieu la traditionnelle remise de diplômes de cours du soir du LLLC où 279 diplômes ainsi que 7 diplômes d'études professionnels en formation continue (DEPFC) ont été décernés. Cette année, la 4ème promotion du Diplôme d'accès aux études universitaires – option littéraire (DAEU-A) ainsi que les élèves du Lycée des Arts et Métiers se sont également vu décerner leurs certificats Cisco.

Le président de la Chambre des salariés a, dans son allocution, commencé par louer les efforts consentis par les participants aux cours du soir pour décrocher un diplôme. En effet, la participation aux cours, les révisions et la préparation aux examens représentent un investissement en temps personnel considérable. De plus, ces efforts sont consentis dans la plupart des cas après de longues journées de travail.

Il a ensuite pointé le niveau de qualité des cours du soir du LLLC et a cité pour preuve la reconnaissance de certains modules de cours du soir dans les domaines de la comptabilité, du droit et de la gestion par l'Université de Lorraine

et du Conservatoire national des arts et métiers. Ces cours ont été reconnus et intégrés dans 3 de leurs licences professionnelles qui sont proposées par le LLLC.

Il s'agit :

- d'une Licence Gestion comptable, parcours contrôle de gestion, organisée en partenariat avec l'Université de Lorraine qui a démarré en février de cette année ;
- d'une Licence Gestion comptable et financière des PME-PMI, en coopération avec le Conservatoire des Arts et Métiers (CNAM) qui démarre le 19 septembre de cette année et
- d'une Licence Management des Organisations, métiers de la comptabilité et paie, toujours en coopération avec le CNAM qui commencera en septembre 2016.

Monsieur Reding a également relevé que le LLLC ne comptait pas se reposer sur ses lauriers. Une révision de l'offre de formation des cours du soir



de gauche à droite : Monsieur Raymond Straus, Monsieur Jean-Claude Reding, Monsieur Roger Melmer

en « Informatique et Bureautique » a été entamée avec la collaboration des chargés de cours. La visée étant de mieux cibler les besoins du marché du travail en la matière.

Il a clôturé son allocution adressant des félicitations aux lauréats et en remerciant tous les acteurs qui sont impliqués et qui contribuent directement ou indirectement au succès des cours du soir. Il s'agit des directeurs et du personnel technique des lycées, des chargés de cours ainsi que des Commissaires aux examens du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.



ACHÈVEMENT 2014-2015

DISCOURS DE MONSIEUR RAYMOND STRAUS, COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT AUX EXAMENS ET PREMIER CONSEILLER DE GOUVERNEMENT AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Le monde d'aujourd'hui traverse une période de transformations profondes. Le savoir joue un rôle particulier dans cette nouvelle révolution. Face aux défis et aux problèmes, surtout en temps de crise économique, auxquels notre société est confrontée, l'éducation tout au long de la vie est devenue un élément incontournable dans notre société.

Les réalités sociales et économiques actuelles, aussi bien dans les pays développés que dans ceux en voie de développement, ainsi que le rôle grandissant des techniques d'information et de la communication, demandent des compétences nouvelles, plus larges et plus complexes. Citons entre autres la capacité à faire preuve d'esprit critique, à faire face à des changements rapides, à garder de la flexibilité, et à résoudre des problèmes.

L'éducation tout au long de la vie fournit aux individus les compétences nécessaires pour s'adapter à la flexibilité d'un monde qui change.

Selon le rapport « L'éducation : un trésor est caché dedans » de la Commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle : « l'éducation tout au long de la vie est une construction continue de la personne humaine, de son savoir et de ses aptitudes, mais aussi de sa faculté de jugement et d'action. Le savoir, le savoir-faire, le savoir-vivre ensemble et le savoir-être constituent les 4 aspects d'une même réalité ».

L'apprentissage tout au long de la vie s'inscrit dans une triple perspective :

- l'acquisition et le renouvellement de toutes sortes de capacités, connaissances, compétences et qualifications ;

- la valorisation de toutes les formes d'apprentissage ;
- la reconnaissance de toutes ces acquisitions sur les plans personnel, social, professionnel et économique.

Étant donné que l'éducation tout au long de la vie valorise toutes sortes d'expériences d'apprentissage, les résultats obtenus par un apprenant, quels qu'ils soient, doivent être reconnus et validés indépendamment de la manière et du lieu où ils ont été acquis.

Je tiens à féliciter les responsables du Luxembourg Lifelong Learning Center pour toutes les initiatives prises ces dernières années et la panoplie des formations offertes. Au vu du succès auprès des apprenants force est de constater qu'avec son initiative la Chambre des salariés a gagné son pari et a su orienter son offre de formation sur les besoins les plus pressants des intéressés.

Les formations sont taillées sur le profil, les attentes, les motivations et les contraintes professionnelles du nombre croissant de salariés qui ont compris que la formation continue leur apporte le bagage nécessaire pour pouvoir mieux se situer dans le milieu professionnel.

La formation continue demande de la part des formateurs l'application d'une pédagogie différente de celle pratiquée dans la formation de base. Cela demande une remise en question régulière des instruments pédagogiques des enseignants et une adaptation permanente aux demandes des apprenants.

Mes félicitations vont à l'encontre des lauréats qui ont eu la motivation nécessaire pour suivre des formations qui se situent en dehors de leur temps de travail et qui constituent un investissement de temps et d'énergie supplémentaire.

Ils ont montré la persévérance nécessaire pour réussir. La certification qu'ils vont recevoir maintenant est la récompense pour les efforts qu'ils n'ont pas redouté de faire, malgré les contraintes d'ordre personnel, familial et professionnel.

Merci



Monsieur Raymond Straus

ACTUALITÉ

Travail mal honoré par le Gouvernement : le travail des représentants salariaux dans la formation professionnelle nullement apprécié à sa juste valeur par le Gouvernement

Les mesures d'économie exagérées et irréfléchies du ministère de l'Éducation nationale concernent non seulement les enseignants mais également les 200 représentants de la Chambre des salariés (CSL) qui apportent depuis maintes années leur contribution indispensable pour faire fonctionner le système de la formation professionnelle. Ces nouvelles mesures sont catégoriquement refusées par la CSL.

Mise à part que notre chambre professionnelle n'ait pas été sollicitée pour proposer des alternatives, voire impliquée dans les négociations préalables concernant directement ses représentants, elle ne peut en aucun cas cautionner la démarche adoptée par l'actuel Gouvernement : rendre les décisions applicables à partir de la prochaine rentrée scolaire sans accorder un délai quelque peu raisonnable pour la remise de l'avis demandé, fait preuve de non-respect et d'impolitesse non seulement envers la CSL mais également envers notre système institutionnel.

Vu l'invocation abusive de l'urgence, une pratique récurrente de l'Éducation nationale, se pose la question si les responsables politiques sont bel et bien conscients quant à la portée de leurs décisions. En tout cas, telle façon d'agir montre que les avis des chambres professionnelles comptent pour du beurre aux yeux du ministre, qui a déjà pris sa décision sans attendre les avis suscités.

Le partenariat qui devrait régner en matière de formation professionnelle

reste lettre morte et le climat de coopération se dégrade davantage avec chaque action de cavalier seul du ministère de l'Éducation nationale. Ces dégradations régulières reflètent un manque manifeste de reconnaissance du travail fourni qui aboutira inéluctablement à la démotivation des représentants dans les différentes équipes de la formation professionnelle. La formation professionnelle a souffert, souffre et souffrira considérablement. Et tout cela aux dépens des apprentis et des secteurs économiques impliqués.

Dans son avis, la CSL revendique que le travail fourni par des professionnels du terrain soit apprécié et non pas constamment dénigré. Elle s'oppose à toute réduction ou suppression d'indemnisation en la matière, en l'occurrence la réduction de l'indemnité de base pour les projets intégrés intermédiaires et finaux, la suppression du montant par heure de surveillance et la suppression de l'indemnité pour les activités en deuxième session.

Sachant qu'à l'heure actuelle, plus de 200 représentants salariaux contribuent au fonctionnement de la formation professionnelle et sachant que ces derniers risquent de délaisser la formation professionnelle prochainement, la CSL interpelle vivement les responsables politiques à adopter une attitude raisonnable et à revoir leur décision.

Le jour où le ministère de l'Éducation nationale reconnaît et honore à sa juste valeur les travaux fournis par les

représentants des chambres professionnelles, nous aurons fait un progrès considérable !

Entretemps la CSL transmet son avis aux différents groupes parlementaires et sollicite leur appui afin de contrecarrer cette dégradation supplémentaire de la formation professionnelle.

L'avis de la CSL portant organisation de l'examen de fin d'études est disponible sur www.csl.lu.



MASTER

MARKETING ET COMMUNICATION
DES ENTREPRISES

avec l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

OBJECTIFS :

- Former aux métiers du marketing et de la communication des entreprises.
- Permettre l'exercice progressif de responsabilités professionnelles en entreprise dans les domaines de la communication publicitaire, promotionnelle, « corporate », internationale, globale et intégrée, chez l'annonceur, en agences conseil en communication, en régies publicitaires ainsi que dans des sociétés d'études et de conseil en marketing.

PUBLIC CIBLE :

- Cadres salariés.
- Personnes qui ont déjà une expérience du marketing et de la communication, mais qui ont besoin de parfaire leurs connaissances afin de pouvoir mieux évoluer au sein de la profession et d'être en mesure d'exercer, à moyen terme, de hautes responsabilités en entreprise.

DÉBUT DES COURS :
13 novembre 2015DURÉE :
Une année académiqueLIEU :
LuxembourgPour plus de détails, consultez notre site : www.LLLC.lu

13 rue de Bragance
L-1255 Luxembourg
T +352 27 494 600
F +352 27 494 650
formation@LLLC.lu



Droit / Droit about you

LA CHAMBRE DES SALARIÉS SOUTIENT LA

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)



- > Vous avez acquis des expériences solides* dans un domaine précis sur votre lieu de travail ou ailleurs (activité extra-professionnelle, bénévolat, ...)
- > Vous souhaitez obtenir un diplôme qui certifie vos compétences et votre savoir

VALORISEZ VOS EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES ET PERSONNELLES PAR UN DIPLÔME

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) s'applique aux :

- > certificats et diplômes de l'enseignement secondaire technique (CCP, DAP, diplôme de technicien, diplôme de fin d'études secondaires techniques) et au brevet de maîtrise
- > brevets (BTS) et diplômes de l'enseignement supérieur (uniquement accès aux différents niveaux d'études : Bachelor et Master)

Le dispositif de la validation des acquis de l'expérience permet à toute personne de faire reconnaître l'expérience qu'elle a acquise afin d'obtenir la totalité ou partie d'un diplôme officiel ou d'accéder à une formation de l'enseignement supérieur.

* minimum 3 ans d'expérience, équivalent à 5.000 heures dans l'activité en rapport avec le diplôme souhaité.

Pour en savoir plus, participez aux

SÉANCES D'INFORMATION

le 8 octobre 2015 (LU) ou le 22 octobre 2015 (FR)

Début : 18h30

Lieu : CSL, 13, rue de Bragance, Luxembourg-Merl

Inscription gratuite et obligatoire : www.infpc.lu/inscription

13 rue de Bragance
L-1255 Luxembourg
T +352 27 494 600
F +352 27 494 650
formation@LLLC.lu
www.LLLC.lu

AGENDA

- | | |
|---|-------------------|
| ○ Licence Management des Organisations -
Métiers de la Comptabilité : Comptabilité et Paie
partenaire : Conservatoire national des arts et métiers | 19 septembre 2015 |
| ○ Cours du soir du LLLC | 21 septembre 2015 |
| ○ Master Management de Projets Logistiques et
Master Achat International
(1 inscription, 2 diplômes)
partenaires : Université Panthéon-Assas (Paris II) et
Université de Strasbourg | 25 septembre 2015 |
| ○ Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU)
partenaire : Université de Lorraine | 5 octobre 2015 |
| ○ Séance d'information sur la VAE (Validation des
acquis de l'expérience) en luxembourgeois | 8 octobre 2015 |
| ○ Master Banque, Finance, Assurance,
parcours Fonds et gestion privée
partenaire : Université Paris Ouest Nanterre - La Défense | 8 octobre 2015 |
| ○ Diplôme d'Études Spécialisées
Gestion Financière
partenaire : ICHEC-Entreprises | 13 octobre 2015 |
| ○ Séance d'information sur la VAE (Validation des
acquis de l'expérience) en français | 22 octobre 2015 |
| ○ Licence Sciences de Gestion
partenaire : ISAM-IAE (Université de Lorraine) | 9 novembre 2015 |
| ○ Master Marketing et Communication des Entreprises
partenaire : Université Panthéon-Assas (Paris II) | 13 novembre 2015 |

AGENDA

Séminaires

Finances, Fiscalité et Comptabilité

S1109		Législations anti-structuration, échange d'information et pénalisation des affaires	2 octobre 2015
S1070		Les obligations professionnelles contre le blanchiment d'argent	5 & 6 octobre 2015
S1009		Les produits dérivés	7 & 8 octobre 2015
S1064		Introduction à la fiscalité internationale, à la structuration et la transmission de patrimoines et d'entreprises	8 & 9 octobre 2015

Développement personnel et professionnel

S2202		Enhance your presentation skills	6 th October 2015
S2215		An introduction to Mindfulness	9 th October 2015
S2182		Self-efficacy	29 th October 2015

Gestion des ressources humaines et Formation

S4126		Besprechungen führen mit System!	8 & 9 Oktober 2015
S4132		Les clés d'une bonne gestion des compétences	13 & 14 octobre 2015
S4138		Construire et mettre en œuvre un plan de formation	22 & 23 octobre 2015

Management, Leadership

S5234		Coaching skills for managers	7 th & 8 th October 2015
S5224		Mentor – erfahrene Führungskraft und sensibler Förderer	19. & 20. Oktober 2015
S5207		Advanced leader training	20 th & 21 st October 2015

Technologies de l'Information et de la Communication

S6143		Excel – les outils de contrôle, d'analyse et de synthèse	2 et 9 octobre 2015
S6126		MS Project - initiation	15 et 16 octobre 2015

Droit

S7007		Surveillance sur le lieu du travail : Big brother is watching you !	5 octobre 2015 (matin)
S7023		Savoir agir devant le tribunal du travail	10 octobre 2015 (matin)

Marketing, Communication et Vente

S8000		Techniques de négociation commerciale	5 & 6 octobre 2015
-------	---	---------------------------------------	--------------------

POUR LA LISTE COMPLÈTE DES SÉMINAIRES [CLIQUEZ ICI](#)